

L'enquête publique NEO I- Europea est relancée

Bruxelles, le 6 janvier 2017 – L'enquête publique relative à la première phase du projet NEO – baptisée Européa est relancée ce vendredi afin de laisser un maximum de citoyens s'exprimer sur la concrétisation du projet de réurbanisation du plateau du Heysel.

L'enquête publique ayant trait à l'obtention des permis d'urbanisme et d'environnement du projet NEO I – Européa a été organisée du 10 au 25 novembre dernier. Suite à des remarques pertinentes de la part de certains riverains concernant la forme de l'enquête publique, la Ville de Bruxelles a pris la décision de relancer le processus.

L'enquête redémarrera dès lors ce vendredi 6 janvier. Les riverains et associations ont à nouveau la possibilité de faire valoir leurs remarques jusqu'au 21 janvier, tandis qu'une nouvelle réunion de la commission de concertation est fixée au **1^{er} Février** prochain.

La relance de l'enquête permet à ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de s'exprimer, de le faire.

« Le projet NEO avance, en suivant les procédures légales. La relance de l'enquête publique permettra d'entendre tous ceux qui désirent encore être entendus. L'enquête publique et la commission de concertation sont un des maillons de la longue chaîne qui devra nous mener à l'obtention des différents permis qui pourront être délivrés sur base du nouveau PRAS. » explique Philippe Close, Echevin de la Ville de Bruxelles en charge du suivi du projet NEO.

Suite au marché public NEO I et à la signature du contrat avec le consortium UNIBAIL RODAMCO BESIX BPI pour le premier volet du projet de ré-urbanisation du plateau du Heysel (baptisé Europea), les demandes de certificats d'urbanisme et d'environnement ont été introduites il y a 16 mois.

La procédure prévoit une étude d'incidences pour laquelle un cahier des charges doit être rédigé. Avant sa finalisation, il est également prévu que les éventuelles réclamations soient entendues, afin que toutes les remarques susceptibles d'améliorer le projet puissent être prises en compte en étendant, le cas échéant, la portée de l'analyse de ces incidences.

Le projet NEO est piloté par la Ville de Bruxelles et la région de Bruxelles Capitale, ensemble. Il est le reflet de l'ambition politique des deux entités pour répondre au défi démographique (via la création de 750 logements, dont 590 logements rien que pour NEO I) et au développement économique de Bruxelles (les nouvelles fonctions économiques permettront de créer quelque 3.000 emplois). Pour rappel NEO I- Europea prévoit la construction d'un nouveau pan de ville sur le plateau du Heysel, avec des fonctions urbaines aussi diverses que 590 logements, un quartier commercial, des restaurants, des crèches et séniories ainsi que des activités de loisir et sportives. Dès 2021, ces différentes fonctions créeront un quartier vivant et convivial dans lequel les espaces verts occuperont une place primordiale.

Contact presse: p.marchal@neo.brussels, 0478 32 62 72

www.neobrussels.com